

DECLARATION DU CONSISTOIRE SUPERIEUR SUR LA DECLARATION COMMUNE LUTHERO-CATHOLIQUE SUR LA DOCTRINE DE LA JUSTIFICATION

DECLARATION EPCAAL	DECLARATION EPRAL
<p style="text-align: center;">Consistoire Supérieur 25-26 avril 1998, Strasbourg</p> <p>1. Nous trouvons dans ce texte ce qui est prêché et enseigné dans notre Eglise à propos de la justification par la foi, tout comme le précisent les paragraphes 40 et 41 de la Déclaration commune.</p> <p>2. Sur la base du « <i>consensus dans les vérités fondamentales de la Doctrine de la justification</i> », les différences restantes concernant les formulations théologiques et les accentuations de la Doctrine de la justification sont possibles et expriment une diversité légitime.</p> <p>3. Les affirmations majeures de la Déclaration et son insistance sur Christ unique médiateur du Salut (~ 18) permettent d'affirmer que les condamnations doctrinales exprimées dans les confessions de foi luthériennes ne concernent pas la doctrine de l'Eglise catholique romaine, telle qu'elle est exposée dans la Déclaration commune. L'ECAAL souhaite que l'Eglise catholique romaine fasse le même pas.</p> <p>4. Ce document est une étape précieuse pour le rapprochement des différentes traditions confessionnelles. Nous proposons que, sur la base des résultats obtenus par cette étape, on cherche également à réaliser un consensus différencié au sujet de la doctrine de l'Eglise, du ministère, des sacrements et de la catéchèse, et à établir un lien entre justification et éthique sociale, comme le suggère le paragraphe 43.</p> <p>5. Le message de la justification par la foi est d'une évidente actualité pour nos contemporains, parce qu'il nous donne des raisons de vivre. Nous espérons que la Déclaration commune aura des conséquences sur la vie de nos Eglises et qu'elle ouvre la voie à une plus grande communion dans le partage de l'Evangile et des sacrements, ainsi qu'à un service et témoignage communs dans la société.</p> <p>6. Nous exprimons le souhait de voir ce dialogue bilatéral s'élargir en direction des autres Eglises issues de la Réforme.</p> <p>7. Saluant en cette Déclaration une réelle avancée dans le dialogue luthéro-catholique, il nous semble essentiel d'en promouvoir la réception et la diffusion.</p>	